



RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : 9 avril 2025

Heure : 18h30

Lieu : École Du Trait-d'Union pavillon Chapleau

Nom	Rôle	Présent	Absent
Guimond, Valérie	Parent	x	
Éthier, Jean-François	Parent	x	
Lauzon, Marie-Eve	Parent	x	
Lachapelle, Cynthia	Parent	x	
Tellier-Saucier, Nancy	Parent	x	
Yekpe, Ketsia	Parent	x	
Ellis, Sébastien	Parent	x	
Legendre-Charbonneau, Julie-Rose	Membre de la communauté	x	
Vaillancourt, Anne	Enseignante	x	
Labelle, Chantal	Enseignante	x	
Hénault, Sarah	Enseignante	x	
Pierre-Olivier Sénécal	Soutien	x	
Constantineau, Mylène	Service de garde	x	
Boutin, Marie-Pier	Direction	x	

1. Ouverture de l'assemblée

18h33

propose Mme Hénault
seconde Mme Lachapelle



2. Parole au public

Aucun

3. Adoption de l'ordre du jour

Adopte Mme Hénault

Seconde M. Ellis

Adopté à l'unanimité
CÉ.24/25.40

4. Approbation et suivi de procès-verbal de la séance tenue le 12 mars 2025

Adopte Mme Héneault

Seconde Mme Lachapelle

Adopté à l'unanimité
CÉ.24/25.41

5. Suivi au procès-verbal

Aucun

6. Informations

- Mot de la présidente**

Aucun

- Mot du membre de la communauté**

Aucun

- Mot du représentant du comité de parents et de l'OPP**

Info du Comité de parents

- Suivi d'une question soulevée par le comité de parent dans les réunions précédentes : On nous demandait de vérifier si le reliquat du recours collectif sur les frais chargés aux parents a été versé dans le fond à destination spéciale.

Mme Boutin a vérifié et voici sa réponse : « Le service des ressources financières a géré le transfert de tous les sous de ce reliquat vers nos fonds spéciaux. Nous y avons également accès pour payer un montant à recevoir d'un parent dans le besoin. »

Dernière réunion le 13 mars 2025 :

1) Une discussion en grand groupe a eu lieu concernant le point suivant : « Portrait global de nos conseil d'établissement : action et aider à faire progresser vers une amélioration de la valorisation des membres parents ».



Les questions suivantes ont été posées : « Vous sentez-vous valorisés au sein de vos CÉ ? Recevez-vous un retour adéquat à vos questionnements ? Les choix sont-ils faits d'avance, autant par l'équipe école que la direction, et vous n'êtes qu'informés ? Recevez-vous l'information nécessaire pour faire les bons choix sur les sorties, les frais exigés aux parents, etc ?»

Plusieurs témoignages ont été entendus. Le plus souvent, les parents mentionnaient :

- Ne pas avoir l'impression de faire une différence;
- Ne pas avoir accès à l'information;
- Avoir la perception que les questions sont vécues comme des attaques personnelles;
- Avoir la perception que les questions dérangeaient en allongeant les réunions;
- Voir des démissions dans les CÉ puisque les parents ne se sentent pas écouter, etc.

Ce qui était rapporté comme facilitant :

- Ouverture de tous;
- Communication fluide, notamment entre la direction et le président;
- Partage d'information permettant de véritables discussions;
- Visionnement des capsules de formation par chacun des membres à chaque année (nouveaux et anciens), pour que tous s'entendent sur le rôle du CÉ;
- L'expérience de certains parents en lien avec la gouvernance scolaire.

Parmi les points apportés qui, selon moi, pourraient être améliorés et pertinents pour l'école :

- Améliorer le lien entre les parents du CÉ et les autres parents de l'école (via une adresse courriel ou autre moyen de communication) Notamment, il y aurait une valorisation du rôle des parents du CÉ si cette visibilité/accessibilité était améliorée puisque les parents pourraient s'adresser à nous ;

Après discussion, nous convenons de mettre en place une boîte de communication à l'entrée de la nouvelle école l'an prochain. Les parents pourront y déposer des questions et commentaires à l'attention du conseil d'établissement.



Tous les points sont résumés au procès-verbal si quelqu'un souhaite en prendre connaissance.

Le représentant du CSSMI M. Greschner mentionne qu'il fera un suivi avec les directions d'école afin de trouver le bon chemin pour améliorer la réflexion, trouver des leviers de communication, etc.

2) Retour sur la SEJ-18 : décision par le CA du CSSMI de maintenir la politique actuelle. Le bilan et la reddition de compte seront présentés à la fin de chaque année scolaire.

3) Gala reconnaissance : sera sous la forme d'un 5 à 7 plus modeste que dans les années passées. L'information devrait avoir été communiquée aux directions et présidence du C.É. Une contribution de 50\$ est demandée aux écoles. Dans cet ordre d'idée, il faudra nommer un parent bénévole qui s'est démarqué particulièrement cette année.

Prochaine réunion : 10 avril

- **Mot du service de garde et du soutien**

Mme Constantineau mentionne que c'est la période d'inscription au service de garde. Ils ont d'ailleurs envoyé un courriel de rappel à cet effet. Elle explique le changement au niveau du transport l'année prochaine étant donné que certains élèves qui étaient voyagés par autobus ne le seront plus (notamment les élèves du pavillon Monseigneur Philippe-Labelle qui l'étaient tous). Elle mentionne que la cour du pavillon Adolphe-Chapleau sera agrandie prochainement lorsque les clôtures du contracteur seront retirées. À cet effet, elle a préparé un document de référence sur les règles de sécurité et les consignes de jeu.

Mme Lachapelle propose de le partager aux parents. Il sera déposé sur le site internet.

Mme Constantineau ajoute que le Club Optimiste offrira un chocolat de Pâques à tous nos élèves.

M. Sénecal explique un nouveau système de récompense pour récompenser les bons comportements lors des transitions et des moments sur la cour de récréation. Les intervenants remettent des petits nuages aux élèves qui font de bons choix. Les enseignants les comptabilisent. Les classes qui se démarquent se méritent des priviléges et il y a aussi des priviléges à la grandeur du pavillon (ex: récréation prolongée).

- **Mot des enseignants**

Mme Labelle dit que les 6e année sont déjà en préparation de la fin d'année (album, fête de finissants, etc). Mme Hénault rappelle qu'il est important de porter une attention particulière à l'habillement considérant la température qui est changeante. Une deuxième paire de bas peut être très pratique.



- **Mot de la direction**

Mme Boutin mentionne que la prévision de la clientèle prévisionnelle pour l'an prochain est la suivante :

- 3 classes de préscolaire 5 ans
- 3 classes de 1re année
- 2 classes de 2e année
- 2 classes de 3e année
- 1 classe multi 2e-3e année
- 3 classes de 4e année
- 2 classes de 5e année
- 2 classes de 6e année
- 3 classes d'adaptation scolaire de déficience multiple.

Elle mentionne que le débarcadère pourra être utilisé dès le retrait des clôtures.

Mme Boutin explique que nous irons de l'avant avec l'achat du gymnase interactif. Nous avons obtenu 10 000\$ du Défi Pierre Lavoie (transfert de destination du don de l'an passé), 5000 \$ de la ville de Ste-Thérèse, 5000 \$ du Club Optimiste de Sainte-Thérèse et 10 000 \$ de la fondation Bon Départ.

Les sous déposés aux fonds spéciaux pour le gymnase interactif seront déposés dans les fonds spéciaux et repris à même ces fonds. La balance de l'achat du gymnase interactif sera prise, avec l'accord du conseil d'établissement, dans les fonds spéciaux.

Approuve Mme Constantineau
Seconde M.Ellis

Adopté à l'unanimité
CÉ.24/25.42

7. Soirée hommage aux parents bénévoles

Nous nommons madame Valérie Guimond comme bénévole s'étant illustré à l'école.

8. Suivi budgétaire / Budget révisé

Le budget initial pour l'an prochain est à venir. Elle annonce que l'an prochain, nous aurons 1,1 secrétaire et 1,7 concierge.



9. Approbation des sorties / activités

Mme Hénault ajoute que les 5e et 6e année recevront un ``slammeur`` pour venir animer une activité d'écriture le 30 avril prochain. Mme Labelle mentionne que le Club Optimiste a encore la grande générosité d'inviter les élèves de 6e année à une sortie à la Zone 15 (transport et dîner inclus).

Approuve M Ellis

Seconde Mme Lachapelle

Adopté à l'unanimité
CÉ.24/25.43

10. Levée de l'assemblée

19h25

Approuve Mme Hénault

Seconde M Ellis

Adopté à l'unanimité
CÉ.24/25.44

Mme Valérie Guimond

Présidence

Mme Marie-Pier Boutin

Direction